



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 21111

Texte de la question

M. Robert Hue attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conditions de vie, quotidiennes et sociales, des personnes handicapées. Poursuivant son action en faveur de l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées, l'Association des paralyés de France a notamment identifié deux secteurs prioritaires afin de permettre aux personnes atteintes de handicaps d'accéder à une vie plus décente. Elle réclame aujourd'hui la création de nombreux postes d'auxiliaires de vie afin d'aider les personnes à mobilité réduite à accomplir les gestes les plus simples de la vie quotidienne ainsi que la revalorisation de l'allocation adulte handicapé. En outre, elle fait part de l'extrême difficulté, voire l'impossibilité, pour les personnes handicapées d'emprunter les transports en commun, même les plus récents, et demande donc que la réglementation en matière d'accessibilité des transports publics aux personnes handicapées soit étendue et respectée afin que le droit aux transports soit une réalité pour tous. Il lui demande quelles sont ses intentions afin d'améliorer dans leur ensemble les conditions de vie des personnes handicapées et répondre ainsi aux justes et légitimes revendications exprimées par l'Association des paralyés de France.

Données clés

Auteur : [M. Robert Hue](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21111

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 1998, page 5985